

Chapitre I

INTRODUCTION

«Plusieurs mesures pénales sont l'expression de la crainte du public, mais elles ne peuvent diminuer la criminalité.» Comité Quaker sur les pénitenciers et la justice (24A:24).

«Nous devons nous-mêmes changer. Nous devons changer en tant qu'individus avant que le système puisse lui-même changer. C'est comme les personnes qui veulent une nouvelle vie. Elles pèsent 150 livres de trop; elles veulent changer, elles veulent perdre du poids. La première semaine, on ne remarque aucune différence. Quelques semaines plus tard, on commence à s'en apercevoir un petit peu. C'est la même chose pour nous. Nous avons montré que nous voulions changer.» William MacAllister du Comité de détenus de l'Institution Archambault (12:58-59).

12. Sept années d'un calme relatif dans les établissements pénitentiaires canadiens ont pris fin en 1970 avec une série de soulèvements (mutineries, grèves, meurtres et prises d'otages) qui se sont multipliés en prenant de l'ampleur chaque année. En 1976, les prisons étaient secouées presque constamment par des mutineries. Chaque semaine, de nouveaux incidents violents faisaient les manchettes des journaux canadiens. La plupart d'entre eux avaient lieu dans les institutions à sécurité maximale. De 1932 à 1974, on relève 65 incidents graves survenus dans les pénitenciers fédéraux alors que depuis deux ans, soit en 1975 et 1976, on en relève 69 comprenant 35 prises d'otages qui ont fait 92 victimes et causé la mort d'un agent de prison.

13. La crise a atteint son paroxysme dans la quinzaine du 27 septembre au 5 octobre 1976 quand des mutineries ont éclaté presque simultanément dans trois établissements situés à 3,000 milles de distance les uns des autres. Le soulèvement a éclaté à Laval et au Pénitencier de la Colombie-Britannique le 27 septembre pour se propager à Millhaven le 5 octobre. Les dommages causés aux trois établissements se sont élevés à plus de \$2 millions.

14. Les troubles et la violence sont nés de la colère, de la frustration et de l'oppression que suscitent dans le milieu fermé et artificiel des prisons les griefs restés sans solution, les transferts, le harcèlement et la provocation subis de part et